AVENIR FOCUS

CHARTE IA

NOS ENGAGEMENTS 2026 POUR UNE UTILISATION RESPONSABLE, TRANSPARENTE ET ÉTHIQUE



SOMMAIRE

1 Préambule

2 Principes fondamentaux

3 Nos engagements

4 Cas d’usages

5 Vision et perspectives

PRÉAMBULE

L’IA au service de nos engagements

Chez AVENIR FOCUS, nous utilisons certains outils d’intelligence artificielle (IA) afin **d’améliorer l’efficacité** de nos processus, la **qualité de nos productions** et **notre capacité à répondre** aux besoins de nos clients.

L’IA constitue un outil **d’assistance** au service de nos équipes. Son utilisation s’effectue dans le respect de nos exigences en matière de **confidentialité**, de **protection des données**, de **qualité des livrables**, **d’authenticité** et de **responsabilité professionnelle**.

Nous veillons également à en faire un usage pertinent et mesuré, compte tenu de l’impact environnemental associé à ces technologies.
Cette charte ne vise pas à limiter l’innovation, mais à garantir que celle-ci demeure au service de la qualité, de la confiance et de l’excellence opérationnelle.



PRINCIPES FONDAMENTAUX

Protection des données et confidentialité

AVENIR FOCUS évolue dans un environnement fortement encadré par le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Dans ce cadre, nos équipes s'interdisent de partager dans des outils d'IA :

- Des données personnelles permettant d'identifier directement ou indirectement nos panélistes ;
- Des informations confidentielles relatives à nos clients (briefs, stratégies, résultats non publiés, documents de travail, etc.) ;
- Tout document ou contenu interne présentant un caractère sensible.

Nous appliquons des règles strictes visant à **protéger les informations qui nous sont confiées, à préserver la fiabilité des études réalisées et à garantir l'intégrité ainsi que la crédibilité** de nos travaux.
Lorsque l'usage d'un outil d'IA est envisagé, seules des données **anonymisées**, **non identifiables** et **non stratégiques** peuvent être utilisées. En cas de doute sur le niveau de sensibilité d'une information, celle-ci n'est pas intégrée dans un outil d'IA.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Supervision humaine systématique

L’intelligence artificielle constitue un outil **d’assistance** destiné à accompagner nos équipes dans certaines tâches de **production**, **d’analyse** ou de **rédaction**.

Elle ne remplace jamais **l’expertise**, le **jugement** ni la **responsabilité** de nos collaborateurs.

Toute contribution générée ou assistée par l’IA fait l’objet d’une :

- Vérification ;
- Correction si nécessaire ;
- Validation humaine avant utilisation ou transmission.

L’IA est utilisée comme un **levier d’efficacité** au service de notre exigence métier, jamais comme un substitut à l’expertise humaine.

PRINCIPES FONDAMENTAUX

Transparence et responsabilité

Nous privilégions une utilisation **transparente** de l’IA au sein de notre organisation.

Lorsqu’un usage significatif de l’IA intervient dans le cadre d’un projet, celui-ci reste encadré par nos procédures internes et sous la responsabilité des équipes en charge de la mission.

La responsabilité finale des contenus, analyses, recommandations et livrables demeure systématiquement humaine.

NOS ENGAGEMENTS

Envers nos clients

AVENIR FOCUS s’engage à :

- Assurer la **confidentialité des informations** qui lui sont confiées et le respect des données personnelles ;
- Maintenir un **contrôle qualité rigoureux des données collectées auprès des panélistes** (pré-tâches, communautés en ligne, questionnaires quantitatifs, etc.) ;
- Conserver un processus de recrutement ;
- Garantir une **validation humaine de l’ensemble des livrables produits**, qu’il s’agisse de screeners, traductions, guides d’animation, rapports ou tout autre document ;
- Mener, sur les terrains d'études qualitatives, un recrutement des participants de **vive voix**, confié à des collaborateurs **formés aux techniques d'entretien**, pour garantir des profils à la fois **pertinents** et **fiables** ;
- Maintenir un **interlocuteur humain dédié et disponible** tout au long des projets, dans un contexte où de nombreux services tendent à être automatisés.

NOS ENGAGEMENTS

Envers nos panélistes

AVENIR FOCUS s’engage à :

- Assurer la **protection des données personnelles** et le respect des règles de confidentialité conformément au RGPD ;
- Garantir que **l’utilisation de l’IA ne réduit en rien la pertinence ni la qualité des études proposées** ;
- Maintenir un **interlocuteur humain disponible** pour assurer un suivi des participants et répondre à leurs questions.

CAS D'USAGES

Pour nos équipes

Ces pratiques, non exhaustives, restent toujours encadrés par une intervention humaine et ne sont jamais intégralement délégués à l'intelligence artificielle.

- La structuration d'idées ou de plans ;
- La reformulation ou la traduction de contenus ;
- L'optimisation de certaines tâches rédactionnelles ;
- L'exploration de pistes de réflexion ;
- La recherche de profils ou de communautés susceptibles de répondre à des besoins d'études spécifiques ;
- La recherche documentaire sur des sujets d'étude ;
- L'aide au raisonnement mathématique ou algorithmique ;
- La recherche d'informations géographiques ;
- Les travaux de créativité ;
- La création de visuels ;
- La rédaction de contenus de communication.

VISION ET PERSPECTIVES

Innover avec responsabilité

L’utilisation de l’IA chez AVENIR FOCUS s’inscrit dans une démarche responsable visant à **renforcer la qualité** de nos prestations tout en **préservant la confiance** de nos clients et de nos panélistes. Nos équipes restent **pleinement responsables** des contenus produits, des analyses réalisées et des décisions prises, qu’un outil d’IA ait été utilisé ou non dans le processus.

Nous considérons l’intelligence artificielle comme un **outil d’innovation et de performance**, dont l’usage doit toujours rester **maîtrisé**, **sécurisé** et **conforme** à nos engagements professionnels.

SIGNATURES

L’équipe d’AVENIR FOCUS

